

VIE ÉTUDIANTE RENTRÉE 2022

Cannes-la-Bocca



Campus Georges Méliès



Euroformapole

INFO COM *Journalisme*
Communication des organisations

TC CANNES *orientation Tourisme*

Nice



GEA
GEII
INFO *formations traditionnelles*
TC NICE

Sophia Antipolis



INFO *formations en alternance*
R&T
QLIO
STID

Menton



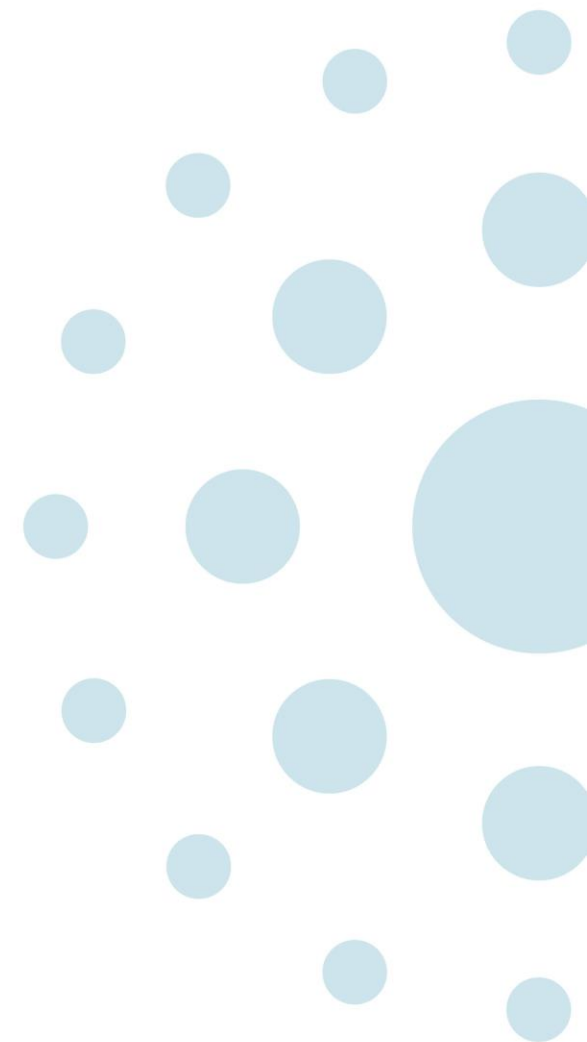
CARRIÈRES SOCIALES

SOMMAIRE

➤ SCOLARITÉ	P. 4
➤ VIE ÉTUDIANTE	P. 6
➤ COMMUNICATION	P. 19
➤ CADRE DE VIE	P. 22
➤ SÉCURITÉ & RISQUE INCENDIE	P. 29
➤ CONTACTS	P. 37



SCOLARITÉ



INSCRIPTIONS

➤ Être inscrit·e pour :

- Être assuré·e (sécurité sociale + mutuelle éventuelle)
- Obtenir sa carte étudiante et son certificat de scolarité
- Accéder à l'ENT, à son emploi du temps (GPU)
- Obtenir son adresse e-mail universitaire.

➤ Inscriptions :

- **Étudiant·e·s s'inscrivant pour la 1^{re} fois, ou se réinscrivant dans le cadre d'un redoublement** : sur univ-cotedazur.fr - du 7 juillet au 31 août.
Si date dépassée, se rapprocher du service de la scolarité de l'IUT au plus tôt.
- **Étudiant·e·s en BUT alternance, 1^{re} année** : sur rendez-vous à l'IUT site de Nice Fabron, après réception d'un email du service de la scolarité du 7 au 19 juillet et du 29 août au 30 septembre.

➤ La CVEC :

- Tous les étudiant·e·s doivent s'acquitter de la **Contribution de la Vie Étudiante et de Campus** auprès du CROUS, pour un montant de 95 €
(à l'exception des contrats de professionnalisation & d'apprentissage à Monaco).
- Le n° de CVEC et l'attestation de règlement sont indispensables pour votre inscription administrative.



VIE ÉTUDIANTE

BUREAU DES ÉTUDIANTS



- **Objet du BDE** : ne doit pas aller à l'encontre des principes régissant le service public de l'enseignement, ni avoir un caractère politique ou religieux.
 - **Création d'une association** :
 - élection du bureau de l'association
 - statuts à déposer en préfecture
 - ouverture d'un compte bancaire.
 - **Reprise d'une association** :
 - notification du changement de bureau à la préfecture où a été déclarée l'association
 - changement de signature à la banque + d'adresse à La Poste
 - information à tous les partenaires des nouveaux noms et fonctions.
 - **Assemblée générale** : obligatoire une fois par an
 - **Couverture de l'association** : au minimum par la responsabilité civile de base (pour les dommages causés par l'association ou par ses membres à des tiers).
 - En fonction des activités et de l'étendue de la couverture souhaitée, il est possible de prendre une responsabilité civile couvrant les dommages subis par l'association ou ses membres.
- ATTENTION !**
- > Aux contrats que l'association peut être amenée à signer, et aux obligations que l'association contracte de fait
 - > À la prise en charge de frais de justice éventuels
 - > À l'utilisation d'un véhicule privé dans le cadre associatif.

Pour toute question, contact : initiatives-etudiantes@univ-cotedazur.fr

BIZUTAGE

controlebizutage.fr
Tel. 116 006

- **Ne surestimez pas vos capacités** : nous sommes toutes et tous vulnérables à la manipulation.
- **Refusez tout ce qui vous semble suspect**, vous déplaît, vous gêne. Refusez d'obéir aveuglément à des ordres illégitimes.
- **Dénoncer un délit** n'est pas être une "balance". Ne pas dénoncer un délit, dont on est témoin, c'est en être complice.
- **Ne cédez pas au chantage**, votre avenir scolaire ou professionnel ne dépend pas de votre obéissance aux « anciens ».
- **Des mobiles humanitaires** "blanchissent" souvent les bizutages.
Il y a une différence entre "nettoyer une plage ensemble" et "faire nettoyer une plage par les nouveaux".
- **Vous devez être joignable** et vous devez pouvoir communiquer avec l'extérieur.
- Lors des week-ends d'intégration : **exigez le programme !**

PARITÉ, ÉGALITÉ, ÉCOUTE



Vous pensez être victime ou témoin ?

Contactez la cellule violences sexistes et sexuelles de l'université : **cvss@univ-cotedazur.fr**

ou appelez le **3919** (numéro d'écoute national, appel anonyme et gratuit)



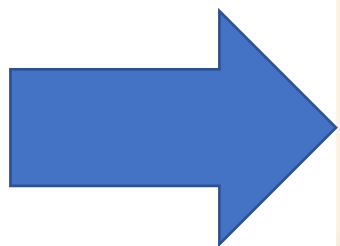
Vous pensez être victime ou témoin ?

Contactez la cellule violences sexistes et sexuelles de l'université : **cvss@univ-cotedazur.fr**

ou appelez le **3919** (numéro d'écoute national, appel anonyme et gratuit)

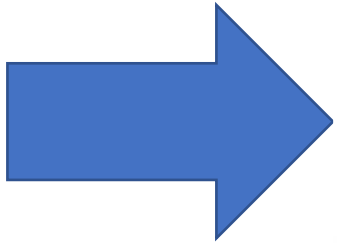
**STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
#NeRienLaisserPasser**

Cellule d'écoute
cvss@univ-cotedazur.fr



Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo





Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo

LE CONSENTEMENT

EXPLIQUÉ AVEC UNE TASSE DE THÉ

RÉSEAU ÉTUDIANT·E·S & DIPLÔMÉ·E·S LINK-ALUMNI



Link est la base de données des étudiant·e·s & diplômé·e·s de l'IUT Nice Côte d'Azur, et d'Université Côte d'Azur. C'est à la fois :

- un annuaire
 - une plateforme d'échanges de compétences : liens entre étudiant·e·s et diplômé·e·s de l'Institut
 - un outil de mise en relation employeur·euse/employé·e : offres de stage, de contrat en alternance, d'emploi
 - un moyen de maintenir les liens de camaraderie tissés pendant vos années d'études.
-
- Votre inscription se fait automatiquement dans la base de données
 - Pour activer votre compte et bénéficier des services de la plateforme, connectez-vous, avec vos identifiants ENT, sur : link.univ-cotedazur.fr
 - Contact : iut.alumni@univ-cotedazur.fr

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

ORIENTATION

➤ **Service Information Orientation Insertion Professionnelle - SIOIP**

Conseil et accompagnement dans vos projets d'orientation, réorientation, formation, recherche de stage, insertion professionnelle, création d'entreprise :

<https://univ-cotedazur.fr/construire-son-parcours>

➤ **Bureaux d'information et d'orientation**

présents sur 5 campus Université Côte d'Azur, coordonnées :

<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

➤ **Permanences sur le site de Nice Fabron**

Prise de rendez-vous : orientation@univ-cotedazur.fr

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR SANTÉ

➤ **Médecine préventive des étudiant·e·s**

Le Service de Santé Universitaire (SSU) vous propose, à la demande, des visites de médecine générale. Il vous accompagne si vous rencontrez des difficultés d'ordre médical, familial, matériel, administratif, psychologique, psychiatrique... Il organise également des ateliers de gestion du stress des examens et des bilans de compétences étudiant·e·s. Informations & prise de rendez-vous sur : <https://univ-cotedazur.fr/sante-aide-sociale>

➤ **Cellule Handicap**

Une Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap (CAAH) est basée sur le site de Nice Fabron de l'IUT, bureau de la scolarité.

➤ **Permanences de psychologues sur les sites de Nice Fabron et de Sophia Antipolis**

Prise de rendez-vous : soutien-psychologique@univ-cotedazur.fr

➤ **Assistante sociale de l'université**

Prise de rendez-vous : service-social.iut@univ-cotedazur.fr

Mme Brigitte Saint-Martin - T. 04 89 15 14 81

SERVICES DU CROUS NICE-TOULON



➤ Service social

- Bourses, logement, aides financières ponctuelles... des assistantes sociales du CROUS peuvent vous conseiller et vous accompagner :
<https://www.crous-nice.fr/aides-sociales/service-social/nous-rencontrer>

➤ Restauration

- Vous avez accès aux 7 restos U et 15 points de restauration rapide du CROUS, cafétérias et sandwicheries, répartis sur les différents campus universitaires (Alpes Maritimes & Var)
Localisation des points de restauration, tarifs & modes de paiement :
<https://www.crous-nice.fr/restauration>

➤ Logement universitaire

- <https://www.crous-nice.fr/logements>

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SPORT & CULTURE

➤ UCA SPORT

70 activités sportives accessibles aux étudiant·e·s Université Côte d'Azur sur les différents campus universitaires, après inscription et présentation d'un certificat médical.

- Dispositions particulières pour les sportifs de haut niveau
- Inscription & programme UCA SPORT sur : <https://sport.univ-cotedazur.fr>

Frais d'inscription inclus dans la CVEC.

Activités sportives proposées sur le site de Nice Fabron au 1^{er} semestre : Body zen, circuit training, abs & stretch, total workout

➤ UCARTS

Offre culturelle et artistique proposée aux étudiant·e·s Université Côte d'Azur : concerts, théâtre, ateliers de création, places de spectacles... Programme de la saison & activités sur :

- > Instagram : https://www.instagram.com/uca_culture/
- > Facebook : <https://www.facebook.com/ucaculture>

SERVICES UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES

➤ 10 CRL ouverts tout au long de l'année universitaire

- Opportunité d'approfondir la maîtrise d'une langue ou de s'initier à une nouvelle
 - Encadrement par des moniteur·rice·s-étudiant·e·s, recruté·e·s pour leurs compétences linguistiques
 - 3 000 ressources documentaires en langues, pour tous les niveaux : méthodes, ouvrages, périodiques, CD interactifs, DVD, sites Web.
 - Accès gratuit, après inscription.
- Nice Fabron : salle 610, département GEA
- Sophia Antipolis : salle 202, bâtiment les Templiers - campus SophiaTech
- <https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/service-commun-en-langues/centres-de-ressources-en-langues>

BIBLIOTHÈQUES

- Accès aux ressources et services documentaires : réseau de 7 bibliothèques universitaires.

Pour l'IUT : Menton ; Nice Fabron ; Learning Center du campus Georges Méliès, Cannes-la-Bocca et le Learning Center du Campus SophiaTech

- **Services :**

- Consultation et prêts de ressources documentaires, accès aux titres de presse
- Réservation d'ouvrages en ligne ; gestion de votre compte-lecteur
- Salles de lecture, de réunions, de coworking - postes informatiques, connexion wifi...
- Informations générales et accès au catalogue des ressources numériques sur : <https://bu.univ-cotedazur.fr>



COMMUNICATION

IMAGE DE L'INSTITUT

➤ Une image à respecter

- Toute action menée vers des publics extérieur et/ou interne a des répercussions sur l'image de l'IUT. Chacun·e d'entre vous est un·e ambassadeur·rice de l'Institut dans vos prises de parole et vos actions.
- L'IUT, partenaire privilégié des entreprises, bénéficie d'une excellente image, qui doit être pérennisée.
- Les documents de communication que vous réaliserez dans le cadre de vos projets tuteurés devront se conformer aux valeurs de l'Institut et respecter son identité visuelle.

➤ Logotype de l'IUT Nice Côte d'Azur



MESSAGES, DROIT À L'IMAGE & DIFFUSION

Chaque support de communication intégrant le logo IUT - UCA doit être validé par le service communication, avant diffusion.

➤ Attention aux interdictions !

- Tout message et/ou visuel incitant à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiant
- Tout message et/ou visuel à caractère religieux, raciste, homophobe, machiste, discriminant, pornographique...
- Toute utilisation de photos et/ou vidéos mettant en scène des personnes, **sans leur autorisation écrite**
- Toute utilisation de logo, visuel publicitaire d'une marque déposée, **sans une autorisation écrite de la société propriétaire de la marque.**

➤ N'oubliez pas les mentions légales

- « Ne pas jeter sur la voie publique », sur vos flyers
- « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération », si nécessaire (ex. communication sur soirée étudiante).

➤ Imprimez

- Copieurs N&B et couleurs CANON à votre disposition sur les sites de Nice, Cannes-la-Bocca, Sophia Antipolis et Menton.
Utilisation avec votre carte étudiante IZLY, rechargeable sur : izly.fr ou à la borne dans le hall des distributeurs pour les étudiant·e·s de Fabron.

➤ Diffusez : Affichage au sein de l'IUT autorisé sur les panneaux prévus à cet effet & les réseaux sociaux.



CADRE DE VIE

UTILISATION DES LOCAUX

- Espaces communs dans le cadre des projets tuteurés, événements BDE... (parvis, halls...)
 - Faire une demande écrite 15 jours à l'avance :
 - Nice : iut.logistique@univ-cotedazur.fr
 - Sophia Antipolis : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr
 - Cannes-la-Bocca / Menton : auprès des secrétariats des départements
 - Aucune utilisation n'est possible sans accord préalable.

- Votre demande doit préciser :
 - Nom et qualité des organisateur·rice·s
 - Nom de l'enseignant·e encadrant le projet
 - Nature de la manifestation (pédagogique, extra-scolaire, sportive...)
 - Date, heure et durée de l'événement
 - Nombre de participant·e·s attendu·e·s
 - Détail des espaces mis à disposition souhaités (bâtiment, étage, numéro de salle...)
 - Noms des intervenant·e·s extérieur·e·s

NB : Les demandes de salles dans les départements se font directement auprès du secrétariat du département concerné.

CONSOMMATIONS

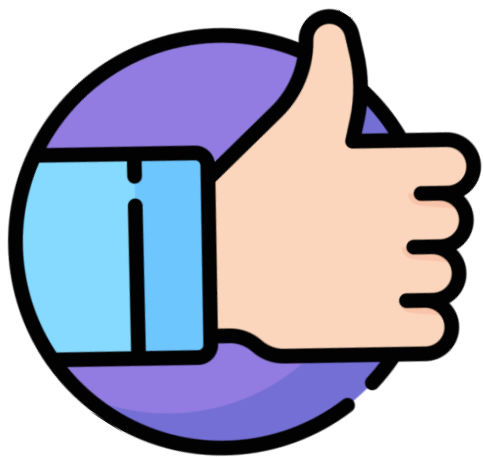
➤ Denrées alimentaires

- Vente de denrées alimentaires interdite sur les sites de l'IUT
- Distribution de denrées alimentaires traçables autorisée (preuves d'achat obligatoires)
- Barbecues interdits.

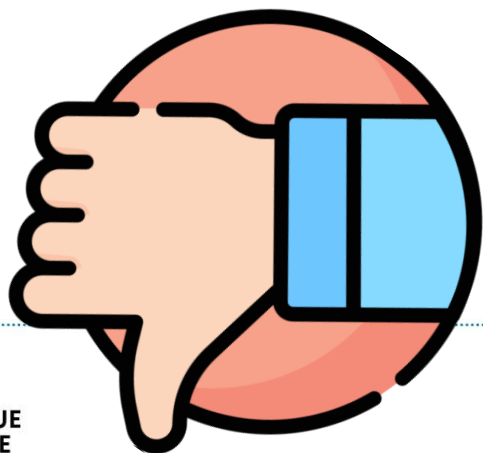
➤ Boissons

- **Toutes boissons alcoolisées et énergisantes sont strictement interdites** au sein de l'IUT (intérieur et extérieur).
Lors de manifestations organisées par les BDE, **la responsabilité pénale du président de l'association est engagée** en cas d'accident.
- Délit de non-assistance à personne en danger : article 223.6 du code pénal - prendre toutes les précautions nécessaires :
 - Limiter la quantité d'alcool servie aux soirées
 - Proposer des éthylotests à la sortie
 - Favoriser les boissons sans alcool (prix attractifs, open bar soft)
 - Proposer des denrées alimentaires gratuites ou à des prix raisonnables
 - Ne pas vendre ou donner de l'alcool aux mineurs - 7 500€ d'amende.
 - Proscrire le partenariat avec les alcooliers
 - Ne pas promouvoir le reversement des bénéfices de vente d'alcool pour des causes caritatives
 - Soirée gratuite (entrée, boissons soft) pour les capitaines de soirée
 - Proposer de l'eau fraîche en libre service.

RESPECT D'AUTRUI & DE SON ENVIRONNEMENT



- > Avoir une tenue correcte (à l'intérieur et à l'extérieur des locaux)
- > Avoir un comportement civilisé vis-à-vis des étudiant·e·s, enseignant·e·s, personnels administratifs
- > Respecter les locaux, les installations et le matériel
- > Éteindre la lumière, fermer les portes et les fenêtres en sortant de votre salle de cours
- > Respecter le silence dans les bibliothèques
- > Utiliser les téléphones portables en dehors des salles de cours, amphis, bibliothèques
- > Bannir toute violence dans l'établissement : bizutage, violences physiques et verbales
- > Utiliser les nombreuses poubelles pour jeter vos déchets & adopter le tri sélectif
- > Jeter les mégots dans les nombreux cendriers disposés à l'extérieur des bâtiments
- > Respecter les règles de stationnement aux abords de l'IUT.



- > Boire et manger dans les salles d'enseignement et bibliothèques
- > Fumer dans les locaux, y compris avec une cigarette électronique
- > Sortir les tables et les chaises à l'extérieur des bâtiments
- > Jouer au ballon
- > Afficher des documents en dehors des emplacements prévus à cet effet.

PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- Changement climatique (fonte du pergélisol, réchauffement et acidification des océans, de la température sur terre...)
- Lessivage et érosion des sols
- Pollution air/mer/terre
- Effondrement de la biodiversité (6^e extinction des espèces en cours)
- Diminution des ressources (minerais, pétrole) et difficulté d'extraction
- Seuils de basculement irréversibles et boucles de rétroaction (ex.)
- ...

ACTIONS LOCALES IUT SITE DE FABRON

- **Travaux financés par le plan national « France relance » : 2 000 000€**
 - changement des fenêtres
 - changement des chaudières par des pompes à chaleur
 - isolation des toitures
 - installation de panneaux solaires (*recherche de financement en cours*)
- **Rénovation des espaces verts Fabron :**
 - revégétalisation du site pour favoriser la biodiversité
 - groupe de réflexion personnels et étudiant·e·s
 - création et mise en œuvre d'un plan de gestion sur 10 ans.

ACTIONS LOCALES IUT SITE DE FABRON

- **Actions étudiantes : associations étudiantes ? projets tutorés ?**

- mise en œuvre d'actions du protocole d'accord de Grenoble (émanation de la COP21)
- épicerie solidaire, repair café
- organisation de conférences avec invité·e expert·e
- sensibilisation publique au tri sélectif et la réduction des déchets
- sensibilisation à la consommation locale, de seconde main et à la sobriété
- création de jardins partagés, de zones « incroyables comestibles »...
- concours de ramassage de mégots
- nettoyage de plages et de bords de cours d'eau (ex. Var)
- participation au World Clean Up Day (septembre)

!!! Les participant·e·s aux actions
pourront bénéficier de bonus
engagement !!!

Les projets pourront être soumis au CINST
pour soutien financier



SÉCURITÉ & RISQUE INCENDIE

SÉCURITÉ - VIGIPIRATE



« la sécurité est l'affaire de tous »

- Pour toutes et tous, au quotidien :
 - Déclaration d'évènement et contrôle du public lors d'évènements
 - Port de la carte IZLY obligatoire
- Pour les sites de Nice Fabron et de Sophia Antipolis :
 - Boutons moletés dans toutes les salles de cours et amphis

Dispositifs en cours d'installation :

- Sirène de confinement
- Accès aux bâtiments par contrôle d'accès via la carte IZLY

PRÉVENTION

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance d'au moins
deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu
de catégorie 1 quand la distance de
deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum
ses contacts sociaux
(6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques
(TousAntiCovid)

PLANS D'ÉVACUATION



**RESPECTEZ
LES CONSIGNES
DE SECURITE**

**ELLES VOUS
PROTEGENT**

évacuation

Dès l'audition du signal d'alarme ou sur ordre rejoignez immédiatement le point de rassemblement



Dirigez-vous
immédiatement
vers la sortie
la plus proche.



Ne prenez pas
l'ascenseur



Ne passez pas
par le vestiaire.



Ne revenez pas
en arrière sans
y avoir été invité.



Dans la fumée,
baissez-vous,
l'air frais
est près du sol.



Point de rassemblement



Site de
Nice Fabron

A satellite map showing three buildings of the IUT (Institut Universitaire de Technologie) in Sophia-Antipolis. The buildings are labeled: 'IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur' (top left), 'IUT Nice Département Information et...' (top center), and 'IUT département QLIO' (bottom right). The buildings are surrounded by greenery and parking areas. There are four green square icons with white symbols (a person, a group of people, a person with a speech bubble, and a person with a checkmark) placed around the buildings. A red pin is located on the roof of the 'IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur' building, and another red pin is on the roof of the 'IUT département QLIO' building. A blue pin is on the roof of the 'IUT Nice Département Information et...' building.

IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur

IUT Nice Département
Information et...

IUT département QLIO

SOPHIA-ANTIPOLIS



Site de Menton



Annexe campus Georges Méliès - Cannes-la-Bocca

CONTACTS

Lucile MASQUIN - Directrice administrative : lucile.masquin@univ-cotedazur.fr

Agnès GIORDANA - Responsable des sites délocalisés : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr

Secrétariat de Direction - iut.direction.secretariat@univ-cotedazur.fr

Carolina MARTIN - Responsable service logistique : carolina.martin@univ-cotedazur.fr

Mickaël TOUIL – Community manager : mickael.touil@univ-cotedazur.fr

Cécile NAVENOT- Responsable communication : cecile.navenot@univ-cotedazur.fr

Excellente année universitaire !